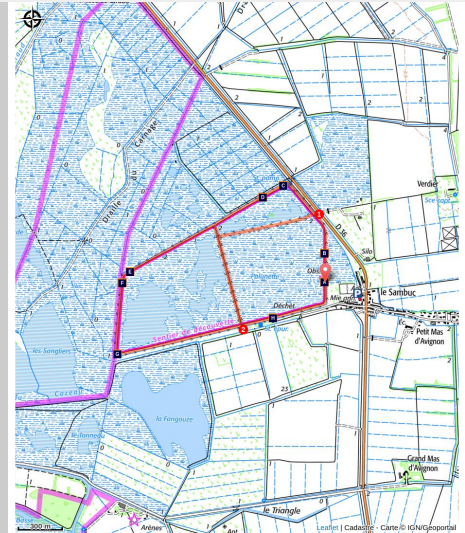


ARLES - LE SAMBUC - Au cœur des marais du Verdier

Arles



Marais du Verdier (©Juliette Primpier - PNR Camargue)

Une agréable balade qui permet de cheminer au sein d'un joli cadre où l'on peut observer les curiosités qui se cachent dans les marais du Verdier !

Les marais du Verdier, anciens bassins piscicoles, présentent des milieux diversifiés ! Entre marais, roselières et tamaris, vous déambulerez dans un tableau idyllique. Plus de 170 espèces d'oiseaux, 204 espèces de plantes, 40 vaches et 20 chevaux font de ce site un espace naturel très riche. Deux observatoires vous invitent à contempler ces marais de plus haut. Une belle balade à travers une végétation diversifiée qu'il est plaisante de parcourir

Infos pratiques

Pratique : À pied

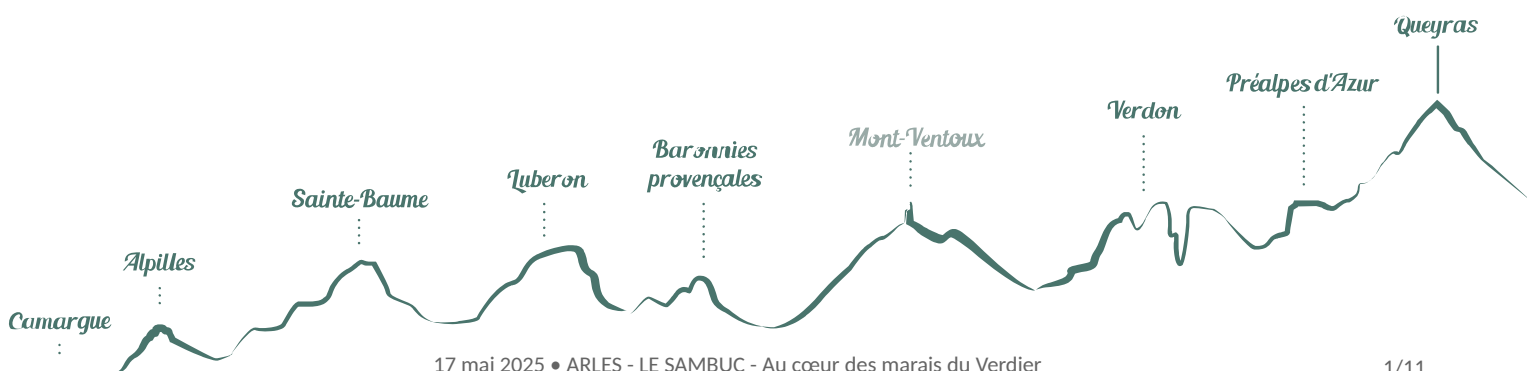
Durée : 2 h 30

Longueur : 7.3 km

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Eaux et rivières, Faune, Flore



Itinéraire

Départ : Parking place du village, Le Sambuc

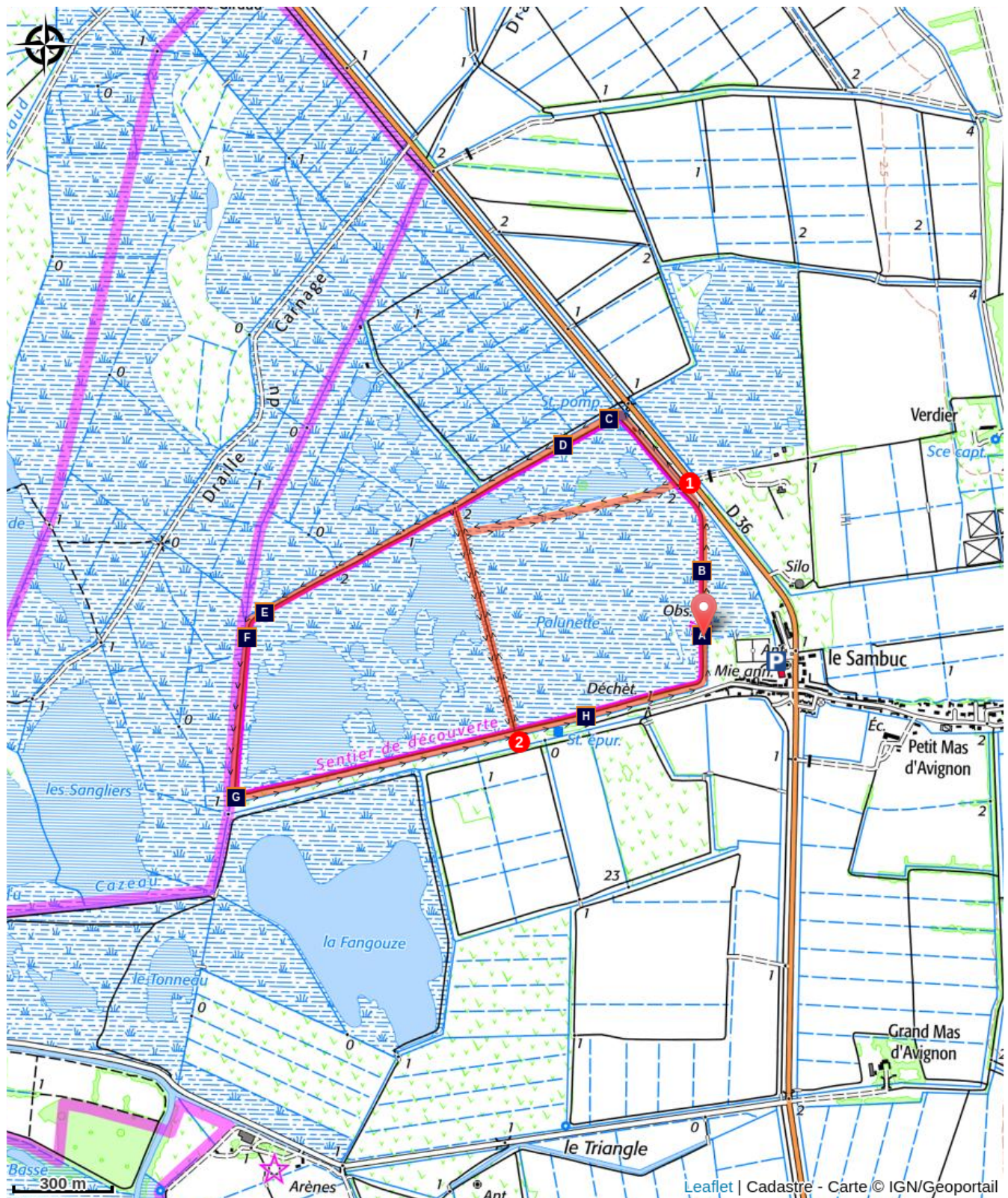
Arrivée : Parking place du village, Le Sambuc



De la place du village, longer le stade et le clos des Saladelles. Une passerelle en bois marque l'entrée du site. Après l'entrée du site, se diriger vers la droite puis continuer tout droit.



1- Au croisement des deux chemins, virer à gauche, aller jusqu'au bout du chemin puis revenir sur ses pas jusqu'au point 1. Tourner à gauche pour continuer le tour des marais.


2- A l'intersection des deux chemins, tourner à gauche. Longer la Petite baisse à gauche et les Enganes à droite, aller jusqu'au bout du chemin puis revenir sur ses pas jusqu'au point 2. Tourner à gauche pour revenir au point de départ.

Sur votre chemin...



-  Les marais du Verdier (A)
-  Le roseau (C)

-  La Palunette (B)
-  Bassin du Pesquier (D)

 Taureaux et chevaux des marais du Verdier
(E)

 La Grande et Petite Baisse (G)

 Le tamaris (F)

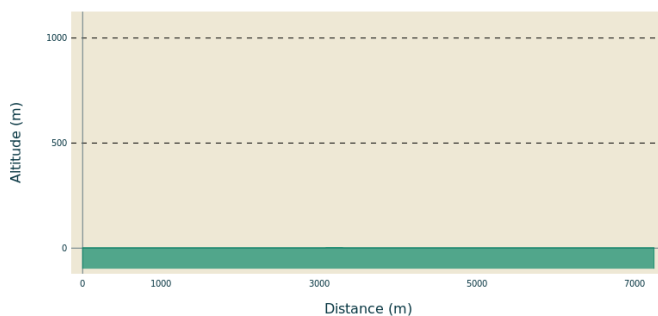
 Les Enganes (H)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

- Chasse : de début septembre à fin janvier, le mercredi et samedi.
- Tenir les chiens en laisse.
- Ne pas sortir des sentiers.
- Baignade interdite.
- En été, les espaces naturels sont plus exposés aux risques d'incendie, et leur accès peut être réglementé par arrêté préfectoral du 1er juin au 30 septembre. Je me renseigne avant de partir sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Altitude min 2 m
Altitude max 3 m

Transports

Réseau Envia : [ligne Agglo 10 Arles - Salin-de-Giraud par Le Sambuc](#)

Accès routier

A 24 km au sud d'Arles, par la D570 puis la D36.

Parking conseillé

Parking place du village, Le Sambuc

Lieux de renseignements

Musée de la camargue



Mas du pont de rousty, 13200 Arles

info@parc-camargue.fr

Tel : +33 (0)4 90 97 10 40

<http://www.parc-camargue.fr/>

OT Salin-de-Giraud

1 Boulevard Pierre Tournayre, 13129 SALIN DE GIRAUD

ot-salindegiraud@arlestourisme.com

Tel : +33 (0)4 42 86 89 77

<http://www.arlestourisme.com/>

Sur votre chemin...



Les marais du Verdier (A)

Acquis en 2003 par la Tour du Valat (centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes), les marais du Verdier sont constitués de quatre anciens bassins piscicoles où l'on peut observer de nombreux oiseaux d'eau. Scirpaies, plans d'eau, tamaris : les 120 ha des marais offrent une diversité des milieux. Le Verdier tient son nom du canal de la Verdrière, qui apporte l'eau du Rhône. Les habitants du Sambuc et la Tour du Valat participent à la gestion des différents bassins.

Crédit photo : ©Juliette Primpier - PNR Camargue



La Palunette (B)

La Palunette est un bassin qui s'étend sur une surface de 5 ha. Sa végétation dense se compose de tamaris et de roseaux. Il n'est pas rare d'y observer, dans la matinée ou en soirée, le sanglier qui y barbote de manière bruyante. Au printemps, tendez l'oreille pour écouter chanter le Butor étoilé : son chant s'apparente à une corne de brume. Le Butor étoilé est une espèce d'oiseaux échassier de la famille des ardéidés (hérons, aigrettes). Il a un cou épais et des pattes courtes avec de longs doigts.

Crédit photo : ©Juliette Primpier - PNR Camargue



Le roseau (C)

Le roseau est considéré comme un véritable trésor de la Camargue. Depuis l'Antiquité, il est utilisé pour la fabrication de toits et de palissades. Le roseau est récolté dans les roselières en hiver par les sagneurs. Ces roselières permettent aux oiseaux de se nourrir, de se protéger et d'y nicher leurs petits. L'activité traditionnelle de la coupe du roseau est arrêtée depuis 2010 dans les marais du Verdier dans le but de protéger la nidification des oiseaux au sein de la roselière du Pesquier.

Crédit photo : ©Juliette Primpier - PNR Camargue



Bassin du Pesquier (D)

Le bassin situé au nord est le Pesquier. C'est un bassin de roseaux qui reste inondé. De nombreux oiseaux d'eau tels que les fauvettes aquatiques, les hérons, les râles, trouvent dans ces roseaux une zone favorable à leur nidification. Ils construisent leurs nids sur les tiges ou se servent de celles-ci pour construire leurs nids. Des invertébrés (alevins, batraciens) viennent profiter des roseaux du bassin de Pesquier.

Crédit photo : ©Juliette Primpier - PNR Camargue



Taureaux et chevaux des marais du Verdier (E)

Dans le marais ouest, de mai à septembre, des vaches Camargue d'une manade sont parquées. Leur présence permet d'empêcher la végétation et aux roseaux de pousser. Quant aux chevaux, ils pâturent sur tout le site. Ils appartiennent aux membres de l'association "Les marais du Verdier". Les vermifuges, substance qui détruit et expulse les vers intestinaux, utilisés pour traiter les chevaux sont peu toxiques pour préserver les insectes à l'origine de la dégradation des bouses et crottins.

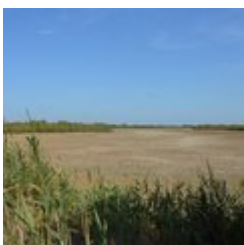
Crédit photo : ©Juliette Primpier - PNR Camargue



Le tamaris (F)

Suite à l'assèchement des plans d'eau, les bosquets de tamaris se sont développés. Très répandu en Camargue, c'est un petit arbre aux rameaux très fins qui pousse en haie autour des étangs. Il s'agit de l'un des rares arbres capables de supporter la salinité des sols. Cet arbre aux fleurs roses, qui apparaissent au printemps, concentre le sel dans ses feuilles les plus vieilles, lesquelles l'évacuent ensuite en tombant. Cet arbre aurait des vertus médicinales pour aider à soigner rhumes et angines.

Crédit photo : ©Juliette Primpier - PNR Camargue



La Grande et Petite Baisse (G)

La Grande Baisse est un marais inondé de manière temporaire. Dans les années 1960, ce marais devient partiellement un bassin piscicole. L'inondation du marais a profité aux oiseaux d'eau. Les taureaux présents maintiennent la végétation. Un assec est assuré en été par une gestion hydraulique adaptée. La Petite Baisse, plus au centre, est aussi sec en été. Des oiseaux de steppe en ont fait une zone d'alimentation : oedicnème criard, glaréole à collier, foulques et canards colverts y viennent nicher.

Crédit photo : ©Juliette Primpier - PNR Camargue



Les Enganes (H)

Ce marais est alimenté par la pluie. Les chevaux des membres de l'association "Les marais du Verdier" maintiennent la végétation. On y trouve des prés salés composés d'Aster de Tripoli, d'Orge maritime et d'Arroche couchée. En automne, la salicorne est dominante. L'été, la partie centrale du marais est dépourvue de végétation à cause du piétinement des chevaux. De fait, les moustiques et les mouches n'y viennent pas, et les chevaux profitent alors de bains de poussières déparasitants.

Crédit photo : ©Juliette Primpier - PNR Camargue



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

